



République Française

Commune de DOMLOUP

Département d'Ille et Vilaine  
Canton de Châteaugiron

Extrait du registre des délibérations

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 25 MARS 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 24

Le lundi 25 mars deux mille vingt- quatre, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 12 mars 2024, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP, sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX ; Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS

Absents(tes) excusé(e)s : Kevin DOFAL, Marie-Anne EON (pouvoir à Isabelle LHOMME), Léna MONNIER

Secrétaire de séance : Madame Isabelle LHOMME est élue secrétaire de séance.

**2024-25/03-11 Finances/Approbation du Compte administratif 2023/ Budget « Lotissement »**

**SECTION INVESTISSEMENT**

Dépenses de l'exercice	0.00 €
Recettes de l'exercice	0.00 €
Résultat d'investissement de l'exercice	0.00 €
Déficit reporté	0.00 €
Résultat d'investissement de clôture	0.00 €

**SECTION FONCTIONNEMENT**

Dépenses de l'exercice	44 576.53 €
Recettes de l'exercice	0.36 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	- 44 576.17 €
Excédent reporté	61 957.44 €
Résultat de fonctionnement de clôture	17 381.27 €

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le compte administratif 2023.

Avant de procéder au vote, la Présidente de l'assemblée préalablement élue par le Conseil municipal, Madame Sylviane GUILLOT, constate que Monsieur Jacky LECHÂBLE, en sa qualité de Maire lors de l'exécution du budget 2023 a quitté la salle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal

**Approuve** le Compte administratif 2023 du Budget annexe « Lotissement communal de Hédé » » tel que présenté ci-dessus.

Fait lesdits jour mois et an  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Jacky LECHÂBLE

